

Le comité central a le plaisir de vous convoquer à la
80^{ème} assemblée générale ordinaire de la FSG Lausanne-Ville, qui aura lieu le

vendredi 22 mars 2024 à 19h00

au centre œcuménique du Bois-Gentil, ch. du Bois-Gentil 9, 1018 Lausanne.

Cet ordre du jour fait office de convocation. Aucune convocation personnelle ne sera envoyée.
Un petit apéritif de bienvenue vous sera servi dès 18h30, une buvette avec des boissons sera à
votre service.

Ordre du jour

Ouverture et salutations

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">1) Désignation des scrutateurs2) Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023<ul style="list-style-type: none">a) Mise en discussion et vote3) Rapport du comité central<ul style="list-style-type: none">a) Présidenceb) Caisse<ul style="list-style-type: none">i) Présentation des comptes 2023ii) Commission de vérification des comptesc) Mise en discussion et vote4) Rapport des sections<ul style="list-style-type: none">a) Mise en discussion et vote5) Nouvelle structure de la société<ul style="list-style-type: none">a) Présentation nouvelle organisationb) Séparation du Handballc) Ratification de la dissolution des sectionsd) Cotisations 2024e) Nouveaux statuts L-Vf) Mise en discussion et vote6) Démissions et admissions | <ul style="list-style-type: none">a) Démissionsb) Election du comitéc) Responsable caisse HHd) Commission de vérification des comptese) Mise en discussion et vote7) Budget de la caisse centrale<ul style="list-style-type: none">a) Présentation du budget 2024b) Mise en discussion et vote8) Honorariat et titres honorifiques (les propositions doivent parvenir au comité central au plus tard le 22.02.2024 à l'adresse postale de la société)<ul style="list-style-type: none">a) Présentationb) Mise en discussion et vote9) Activités 202410) Propositions individuelles (les propositions doivent parvenir au comité central au plus tard le 22.02.2024 à l'adresse postale de la société)<ul style="list-style-type: none">a) Propositionsb) Mise en discussion et vote11) Divers et clôture |
|--|--|

Vous pouvez demander le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2023 ainsi que les rapports des présidents-es en vous adressant à l'un des membres du comité central. Le procès-verbal 2023 est également à votre disposition sur le site : <https://lausanne-ville.ch> .